



Extrait du OIEau

<http://garonne.oieau.fr/spip.php?article2987>

Autorité du Bassin de la Volta (ABV) Mise en oeuvre des actions prioritaires du Plan Stratégique 2010 - 2014

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -
Date de mise en ligne : dimanche 16 février 2014

OIEau

Le projet de développement des capacités de l'Autorité du Bassin de la Volta (ABV) bénéficie de financements de l'Union Européenne (Facilité Eau ACPEU), de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) et de l'Agence Française de Développement (AFD).

Depuis 2012, l'OIEau apporte son soutien au RIOB pour la mise en oeuvre globale du projet, qui vise à renforcer les capacités :

- du Forum des Parties Prenantes au développement du bassin, organe consultatif de l'ABV ;
- du Comité des Experts, organe exécutif de l'ABV,
- de la Direction Exécutive.

Des membres du Comité des Experts et de la Direction Exécutive ont effectué en janvier- février 2013 une visite des Agences de l'Eau Seine- Normandie et Adour-Garonne et ont pu rencontrer à Toulouse des membres de la commission planification, de la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) et de la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG).

Le projet a également permis la participation du Directeur Exécutif de l'ABV à l'Assemblée Générale Mondiale du RIOB qui s'est tenue à Fortaleza au Brésil du 12 au 16 août 2013. Il a pu notamment participer à la table ronde thématique "Les cadres institutionnels d'intervention des Organismes de Bassin, participation des pouvoirs locaux, des usagers de l'eau et du public, rôle des Comités de Bassin" et échanger avec ses homologues responsables d'Autorités de bassin transfrontaliers.

Enfin, la deuxième réunion du Forum des Parties Prenantes de l'ABV s'est tenue du 21 au 23 octobre 2013.

Elle a permis de renforcer les liens entre les divers acteurs des six Etats-Membres de l'ABV. En parallèle, un expert de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne a présenté le processus de concertation dans son bassin et a formulé des recommandations pour le fonctionnement du Forum des Parties Prenantes ; un expert de l'OIEau a, quant à lui, animé une session sur la préparation du Plan Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

Une attention particulière sera portée à l'information et la communication vers le grand public sur les activités de l'ABV.